**Service du Commissariat des Armées**

**Plateforme Commissariat Sud-Ouest**

**Division Achats Publics/Bureau Achats Publics**

N° /ARM/SCA/PFC SO/BAP/SM1

Le commissaire général de 2ème classe Hervé PICCIRILLO  
directeur de la plate-forme commissariat Sud-Ouest

à

Monsieur le directeur de la société XXX

OBJET : Projet de marché subséquent : lettre de consultation

RÉFÉRENCES : a) dossier de consultation n° PFCSO-SM1-XXXX-LM,

b) accord-cadre n° 2025 011 2025 XXX 00 00 ayant pour objet les prestations d'accueil sécuritaire, de filtrage, de gardiennage et de sécurité incendie au profit des armées, directions et services relevant de la plate-forme commissariat Sud-Ouest de Bordeaux.

Madame, Monsieur,

En votre qualité de titulaire de l’accord-cadre cité en référence b), j’ai le plaisir de vous solliciter en vue de la passation d’un marché subséquent.

La présente consultation a pour objet les prestations d’accueil, de filtrage, de gardiennage dynamique, de sécurité incendie au profit du site de XXX.

Le dossier de consultation est accessible à partir du portail de la Plateforme des Achats de l’Etat (PLACE) [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) . Il comprend :

* Un projet de marché subséquent ;
* Une annexe financière ;
* Une annexe décomposition du prix
* Un cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) n° PFCSO-SM1-XXX-LM ;
* Une proposition de trame de rédaction du mémoire méthodologique ;
* Un certificat de visite ;
* Une information concernant le personnel à reprendre, sur la foi des données transmises par le titulaire actuel du marché en renouvellement.

L'Administration n'étant pas à l'origine de ces données, sa responsabilité ne saura être recherchée, à quelque titre que ce soit, sur ce point.

L’Administration organise une visite qui se déroulera le XX/XX/2026 de 9H00 à 11H00.

Une visite de rattrapage aura lieu le XX/XX/2026 de 9H00 à 11H00.

Cette visite a un caractère **obligatoire**.

L’offre sera déclarée irrégulière si le certificat de visite contresigné par l’organisme bénéficiaire n’est pas joint à l’offre.

Pour y participer, il est impératif que votre société s’inscrive 48 heures avant la date prévue de visite, auprès de :

Téléphone XX XX XX XX XX – courriel : [XXX.XXXX@intradef.gouv.fr](mailto:XXX.XXXX@intradef.gouv.fr)

La date limite de remise des offres est fixée au XX/XX/2025 à 16h00.

Le dépôt du pli s’effectue exclusivement électroniquement sur le profil PLACE [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr).

Les offres devront comprendre impérativement :

- le projet de marché subséquent et son annexe financière complétés électroniquement ;

- l’annexe « décomposition du prix » complétée ;

- le mémoire méthodologique rédigé suivant la trame figurant dans l’annexe « mémoire méthodologique » de 40 pages maximum ;

- le certificat de visite dûment complété et signé ;

- une attestation de non changement de la personne morale depuis la notification de l’accord-cadre de référence b).

Le candidat a la possibilité de transmettre une copie de sauvegarde, sur support physique électronique ou sur support papier, dans les délais impartis infra pour la remise du pli électronique.

Cette copie, si elle est parvenue dans les délais, sera ouverte dans le cas où le pli électronique ne serait pas parvenu dans les délais, ou s'il ne pouvait être ouvert.

Sur l'enveloppe cachetée, sont mentionnées de manière lisible les mentions suivantes : NE PAS OUVRIR PAR LE BUREAU COURRIER / COPIE DE SAUVEGARDE / n° de la procédure et son objet / cachet de la société ; ou toute autre indication permettant d'identifier l'objet de la soumission et le candidat ; *à défaut le pli sera rejeté.*

Modalités d’envoi ou de dépôt de la copie de sauvegarde :

|  |  |
| --- | --- |
| **envoi de la copie de sauvegarde par courrier :**  utiliser exclusivement cette **adresse postale** | **dépôt de la copie de sauvegarde contre récépissé au porteur :**  se rendre exclusivement à cette **adresse géographique du lundi au jeudi 08h30-16h00** |
| Plate-forme commissariat sud-ouest  DAP / Section soutien synthèse  CS 21152  33068 Bordeaux cedex | Plate-forme commissariat sud-ouest  DAP / Section soutien synthèse  Bât 024 – 2ème étage - Pièce **2.021**  Caserne Xaintrailles  112 bd Mal Leclerc  33000 Bordeaux |
| **Coordonnées Section soutien synthèse : 05 57 85 30 23 ou – 21 70** | |

Concernant l’envoi de la copie de sauvegarde par courrier : conformément à l’article L112-1 du code des relations entre le public et l’Administration, le cachet de la poste ne fait pas foi ; la date d’arrivée faisant foi est la date de réception effective du pli par l’Administration.

Concernant le dépôt de la copie de sauvegarde par coursier/porteur[[1]](#footnote-1) contre récépissé : le candidat est responsable du bon acheminement de son pli, et tient compte du fait que la PFC-SO se situe dans une enceinte militaire dont l’accès est réglementé.

En conséquence, le pli étant portable et non quérable, il convient que le candidat s’assure que le porteur :

* d’une part, tiendra compte des délais de filtrage au moment de l’entrée sur le site,
* d’autre part, déposera bien le pli contre récépissé.

Les critères d’attribution du présent marché subséquent sont les suivants :

⇨C1 Prix des prestations continues : XX points

Le candidat proposant le montant minimum annuel TTC le moins élevé se verra attribuer la note maximale. La note des autres candidats sera calculée au prorata de la note maximale.

⇨C2 Valeur technique : XX points

⇨C3 Environnement : XX points

⇨C4 Insertion sociale  : XX points

Le critère C2 sera apprécié au regard des moyens humains et matériels, des techniques et des procédures exposées par les candidats dans leur **mémoire méthodologique** pour répondre aux exigences imposées par les cahiers des clauses techniques particulières de cette consultation. **Au-delà de la 40ème page, le mémoire méthologique ne sera pas lu.**

Le service coordonné pourra avoir recours à la négociation soit parle biais de rencontres(téléphoniques ou dans nos locaux), soit par courriel via le site de la PLACE.

La négociation portera sur l’ensemble des caractéristiques des propositions, tant au plan technique qu’au plan financier. Il n’y aura qu’un seul tour de négociation.

Pour rappel, les prix fixés aux accords-cadres par chacun des attributaires constituent des prix plafonds. En conséquence, les prix proposés par chaque titulaire afin de conclure un marché subséquent ne pourront excéder ces prix plafonds. Les offres remises dans le cadre de la présente consultation complèteront les engagements pris en votre qualité de titulaire de l’accord-cadre cité en référence b).

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :



COPIES :

* archives.

1. **L’attention du candidat est attirée sur les conditions générales de vente des sociétés prestataires de services de transport de documents (type Chronopost), car elles ne prennent pas toutes en charge ce type de pli.** [↑](#footnote-ref-1)